

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES  
CANTON DE FOSSES  
COMMUNE DE VIARMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 24 JUIN 2021**

\*Date de Convocation : 17 juin 2021  
\*Date d'Affichage : 17 juin 2021  
\*Conseillers en exercice : 29  
\*PRESENTS : 22  
\*VOTANTS : 28  
\*POUVOIRS : 6

L'an deux mille vingt et un, le jeudi vingt-quatre juin, à vingt heures, les membres du conseil municipal, se sont réunis en salle La Cantinoise à Viarmes sur la convocation qui leur a été adressée par le maire en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

**ETAIENT PRÉSENTS :**

M. Olivier DUPONT, M. Hugues BRISSAUD, Mme Valérie LECOMTE, M. Pascal MARTIN, Mme Sarah BÉHAGUE, M. Didier MEZIERES, Mme Sylvie BOCOBZA, Mme Michèle FRAÏOLI, Mme Sabine JAMET, M. Christophe VANDENEYCKEN, Mme Dominique NOCTURE, M. Daniel DESSE, Mme Grâce RIBEIRO, M. Sylvain BENAYOUN, M. Laurent GRAFTE, M. Grégory PHILIPPE, M. Jacques BAILLEUX, Mme Sophie BACQUET, Mme Anamaria CHETA, Mme Clarisse POLLET, Mme Laurence BERNHARDT, M. Fabien BIGNOLAIS,

**POUVOIRS :**

M. Roger ADOT a donné pouvoir à M. Hugues BRISSAUD  
Mme Radia TIGHLIT a donné pouvoir à M. Olivier DUPONT  
M. Ivan DAUER a donné pouvoir à M. Olivier DUPONT  
Mme Karine GAUTHIER-JANNOT a donné pouvoir à Mme Valérie LECOMTE  
Mme Anne SOTTY a donné pouvoir à M. Pascal MARTIN  
Mme Aude MISSENERD a donné pouvoir à Mme Laurence BERNHARDT

**ABSENT EXCUSÉ :**

M. Gilles DEVAUX

Madame Michèle FRAÏOLI, Maire-Adjointe, a été désignée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

***DELIB. N°044/2021 – Actualisation des tarifs des cimetières de Royaumont et du Fréval***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Considérant que la commune de Viarmes dispose de deux cimetières, un situé Avenue de Royaumont et un autre situé Rue du Fréval ;  
Considérant que les tarifs n'ont pas été actualisés depuis 2009 ;  
Considérant qu'il est cohérent de les actualiser au regard de ce qui se pratique sur le territoire ;

Sur exposé de Monsieur Olivier DUPONT, Maire de Viarmes,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DECIDE** de fixer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 les tarifs ci-dessous :

Concessions		au 1 <sup>er</sup> juillet 2021
	15 ans	130€
	30 ans	270€
	50 ans	930€
Colombariums		au 1 <sup>er</sup> juillet 2021
	15 ans	450€
	30 ans	720€
	50 ans	Supprimé
Jardin des souvenirs		50€

➤ **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Viarmes, le 24 juin 2021  
Olivier DUPONT,  
Maire de Viarmes